

COMMISSION ENFANCE EDUCATION PERISCOLAIRE

Compte-rendu de la réunion du mardi 6 avril 2021 à 17h

Visioconférence Teams®

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education du 23 février 2021

Pôle Education

2. Adhésion au groupement de commandes FUS@E du département de la Moselle.

-
- **Etaient présent(e)s, sous la présidence de** : Mme Anne STEMART, Adjointe au Maire,
 - Mme Isabelle LUX, Adjointe au Maire, membre titulaire
 - Mme Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - M. Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre suppléant,
 - M. Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre titulaire,
 - Mme Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre suppléante,
 - M. Ferit BURHAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
 - Mme Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire.

Etaient excusé(e)s, absent(e)s :

- Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- M. Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Mme Hanifa GUERMITI, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- M. Guy REISS, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Henri MALASSÉ, Conseiller Municipal, membre suppléant,
- M. Patrick THIL, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Denis MARCHETTI, Conseiller municipal, membre suppléant

Etaient également présents :

- Mr Jean-Baptiste GALINIÉ, Directeur du Pôle Education,
- Mr Stéphane ANTOINE, Directeur Adjoint du Pôle Education.

Madame STEMART, Présidente, ouvre la séance, à 17h

1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education du 23 février 2021

Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire

Pôle Education

2. Adhésion au groupement de commandes FUS@E du Département de la Moselle.

Madame STEMART précise que le présent projet de délibération a pour objet d'adhérer au groupement de commandes initié par le Département de la Moselle, dans le cadre de son accompagnement des usages numériques à l'école.

Le Département a sollicité la Ville de Metz en fin d'année 2020 pour adhérer au programme FUS@E « Faciliter les Usages @-éducatifs ». Ce programme visant au développement de l'école numérique répond à 3 objectifs :

- Création d'un Espace Numérique de Travail (ENT) commun au 1^{er} degré et aux collèges pour faciliter sa prise en main par enfants et parents ;
- Coordination de l'acquisition de solutions numériques communes au Département et aux collectivités membres, en bénéficiant des marchés de matériels et prestations initiés par le Département ;
- Bénéficier d'un soutien à l'investissement numérique dans les écoles dans le cadre du dispositif Ambition Moselle.

Madame Stémart rappelle que les solutions numériques proposées ont été fait l'objet d'une validation pédagogique de l'Education Nationale. Par ailleurs, la Ville de Metz reste libre de ses investissements et choix de matériels pour son plan numérique des écoles. L'adhésion au programme FUS@E est non contraignante pour la Ville de Metz.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire
Proposition de rapporteur : Madame Anne STEMART*

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 17h20.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire*

Anne STEMART